

# *Cabrières*

## ***Bulletin municipal***

***JUILLET 2023***



# Le mot du Maire

L'ordre du jour du dernier Conseil Municipal avant la période estivale a été particulièrement chargé.

Comme vous pourrez en prendre connaissance au travers de ce bulletin d'informations, divers points ont été évoqués, tous importants, notamment le compte administratif de l'année écoulée ainsi que la révision du PLU.

Cette comptabilité reflète et valide les recettes et dépenses réelles de 2022. Le résultat final met en évidence un excédent de fonctionnement très correct.

Preuve en est, s'il en était besoin, que nous attachons une importance première à la gestion de l'argent public. Il est de notre responsabilité de veiller à ce que chaque dépense de fonctionnement soit non seulement utile mais nécessaire.

Et c'est donc avec une maîtrise et une gestion rigoureuse que nous arrivons à investir dans divers projets et ce, malgré une inflation conséquente et pénalisante.

C'est donc avec une volonté toujours intacte, une envie et cette passion pour notre village qui nous anime, que nous continuons à oeuvrer pour le bien commun.

Le document d'urbanisme de notre commune (Plan Local d'Urbanisme) devait être révisé pour une mise en conformité. Accompagnés très efficacement par le bureau d'étude A.S.E (un Cabriérois !), plus de deux années de travail, de réflexion et de réunions ont été nécessaires pour aboutir au document présenté à l'enquête publique, ouverte à tous pour information et éventuelle réaction.

Nous avons particulièrement apprécié le rapport final du commissaire enquêteur soulignant la pertinence de ce travail long et fastidieux.

Les travaux dans le quartier Est, rue M Pagnol, chemin des Aires, des Amandiers et du Souleillan sont, à l'exception de quelques détails, quasiment terminés.

## *Dans ce numéro*

<i>Mot du maire</i>	<i>page 2</i>
<i>État civil</i>	<i>page 5</i>
<i>Infos municipales</i>	<i>page 6</i>
<i>Vie associative</i>	<i>page 17</i>
<i>Divers</i>	<i>page 21</i>
<i>Délibérations</i>	<i>page 23</i>

# Le mot du Maire

C'est un investissement de près d'un million d'euros consacré à l'enfouissement de tous les réseaux aériens, au renforcement de l'écoulement du pluvial, à l'aménagement sécuritaire avec des trottoirs, de l'éclairage performant, des ralentisseurs, des chicanes et une chaussée en enrobé.

Le Syndicat d'Electrification du Gard, l'Etat, le Département et Nîmes Métropole ont été nos partenaires financiers. Grâce à ces différentes subventions, la commune n'abonde le financement qu'à hauteur de 380.000 €. Donc cette réalisation arrive à son terme.

**S**ans tarder, dès les premiers jours de Juillet, nous lancerons le projet suivant: l'aire de jeux du Moulin à Vent. Là encore, c'est un investissement pour un équipement structurant. Cet espace, composé d'un "Pumtrack", d'un City foot et de jeux pour les plus petits, sera très certainement un lieu de détente, de rencontre et de divertissement pour petits et grands.

Il est important de préciser que les membres du Conseil Municipal des Jeunes s'est approprié ce projet. Sous la conduite des élus responsables de ce Conseil, ils se sont investis et ont été force de propositions. Leur implication et leurs visions seront bien présentes dans cette future réalisation. Ce Conseil des Jeunes posera la première pierre mais, leur mandat se terminant d'ici peu, le futur Conseil mis en place aura l'honneur de couper le ruban très certainement au printemps 2024.

**L**e projet de construction "Coeur de village" ressemblait à « l'arlésienne ». On en parle beaucoup mais on ne voit rien et rien n'avance .

Enfin! Voilà que l'entreprise a entrepris les travaux ! Ce sont cinq logements (2 T3 et 3 T2) ainsi que deux espaces commerciaux ou de services qui verront le jour d'ici douze mois.

Bien sûr l'action de l'équipe municipale ne s'arrête pas là. Nous réfléchissons et travaillons à d'autres projets qui verront le jour d'ici plusieurs mois.

# Le mot du Maire

**E**n complément de l'aménagement de l'aire de jeux pour les jeunes, nous envisageons la restauration du moulin à vent ainsi que la mise en valeur de l'espace environnant.

Un projet d'équipement en panneaux photovoltaïques de la toiture du Foyer Socio Culturel est à l'étude. Il permettra de compenser la consommation électrique de l'ensemble des bâtiments publics (écoles, mairie, foyer).

Voici donc, succinctement résumée, l'action de l'équipe municipale pour ces quelques mois écoulés.

**L'**activité associative n'est pas en reste. Nous avons renoué avec la traditionnelle fête des écoles qui ne s'était pas produite en extérieur depuis 2019.

Beaucoup de monde pour apprécier le spectacle de nos enfants sous la conduite des enseignants. Un grand merci aussi aux parents qui ont géré la buvette et la restauration.

**D**ans ce bulletin, vous trouverez également le programme des festivités du 14 Juillet. Là encore un travail et une implication associative sans laquelle rien ne serait possible. Cet événement nous permettra des moments de convivialité et de partage au gré des diverses programmations.

A l'approche de la période estivale, l'ensemble de l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter de belles vacances.

Bien à vous,  
Votre maire : Gilles Gadille

# Etat Civil

## Mariages



Jessica FINIEL et Kévin LE COQ le 19 mai  
Aurore PONS et Gaëtan ASSEMAT le 20 mai

Sylvie PIOCH et Alain CHALMANDRIER le 24 juin  
Lou OLAGNIER et Etienne VAUTHIER le 1er juillet

## Naissances

NEANT



## Décès

Le Maire et son Conseil Municipal  
présentent leurs sincères condoléances aux familles de

Nicole OREN décédée le 8 avril  
Augusta GUETAT décédée le 30 avril  
Malatios KHOURY KOSTANTIN décédé le 17 mai 2023

Les naissances, mariages, décès sont mentionnés dans la rubrique Etat Civil du bulletin municipal.

Si vous ne souhaitez pas que l'évènement vous concernant soit rendu public, merci de nous le signaler par mail à [contact@mairiecabrieres.fr](mailto:contact@mairiecabrieres.fr).

Sans signalement de votre part, nous considérerons que vous donnez votre accord.

# Les infos municipales

## CABRIERES d'hier et d'aujourd'hui,

Votre équipe municipale souhaiterait organiser des activités à partir de **photos concernant notre beau village**. Photos plus ou moins anciennes, cartes postales, concernant les bâtiments, les activités, les habitants, les vestiges archéologiques... tout nous intéresse.

Si vous possédez des photos, des diapositives, des dessins..., nous aimerions vous les emprunter.

Nous les numériserons ou les copierons avant de vous les restituer rapidement. Par la suite, selon la richesse de cette collecte, nous organiserons des expositions, des rencontres « souvenirs », des conférences, et pourquoi pas des jeux ?

Bien entendu, vous serez tenus au courant de ces diverses manifestations.

Vous pourrez déposer vos clichés au secrétariat de la mairie ou les confier directement à un élu municipal (merci de les rassembler dans une pochette avec votre nom)

Nous vous remercions par avance pour votre contribution à ce projet.

## Quelques consignes pendant les fortes chaleurs

- Restez au frais
- Buvez de l'eau
- Evitez l'alcool
- Mangez en quantité suffisante
- Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit
- Mouillez votre corps
- Donnez et prenez des nouvelles de vos proches
- Préférez les activités sans efforts



**En cas de malaise appelez le 15**  
**Pour plus d'information 0 800 06 66 66**

# Les infos municipales

## BORNE DE PUISAGE

Depuis le 12 juin, la commune a décidé, avec le concours d'Eau de Nîmes Métropole, de mettre à disposition des usagers (particuliers, professionnels), une borne de puisage d'eau. La borne sera accessible en libre-service 24h/24 au chemin de la déchetterie.

Il suffira de vous rendre au Carré de l'eau de Nîmes Métropole, 9A Avenue de la Méditerranée à Nîmes, pour acheter et charger une carte qui vous permettra de puiser de l'eau à hauteur des m3 prépayés. Vous pourrez vous rendre également à la permanence du service de l'eau à la Maison France Services au CCAS de Marguerittes tous les derniers lundis de chaque mois toute la journée, sans rendez-vous. Une fois les m3 consommés, vous pourrez appeler le 09 69 36 61 02 pour recharger la carte ou vous déplacer aux adresses mentionnées ci-dessus.

Pour récupérer l'eau à la borne, il faudra vous munir de la carte prépayée. Un tuyau de raccordement sera à disposition d'ici courant juillet. Dans l'attente de l'installation par l'entreprise Cortes de Cabrières, vous pouvez récupérer l'eau avec votre propre tuyau de raccordement.

La canne à eau sera réservée exclusivement aux agriculteurs et éleveurs pour leurs traitements du 1er mai au début des vendanges. Une clé numérotée sera mise à disposition des agriculteurs et éleveurs qui le souhaitent contre un chèque de caution.



# Les infos municipales



## CONGES D'ÉTÉ

Fermeture agence postale du 24/07 au 13/08

## Bibliothèque municipale

La bibliothèque fermera pour les congés d'été du mercredi 12 juillet au vendredi 25 août inclus. Vous pouvez venir faire le plein de lecture avant cette date, le prêt sera pour toute la période estivale.



Toute l'équipe de bénévoles vous souhaite de bonnes lectures pour cette période chaude.



La mairie adoptera les horaires d'été du  
17 juillet au 11 août

Ouverture au public :

De 8 h à 12 h et de 15 h à 16 h

**CENTRE DE LOISIRS LES 4 MOULINS  
A L'ECOLE DE BEZOUCE  
DU 10 JUILLET AU 18 AOUT 2023**  
Programme sur [www.mairiecabrieres.fr](http://www.mairiecabrieres.fr)



## COUPES DE BOIS 2023



Dans le cadre de l'affouage annuel, la commune propose à tous ceux qui le souhaitent de s'inscrire en mairie pour obtenir une coupe de bois.

Les inscriptions seront closes au plus tard le 15 septembre 2023.

Le nombre de coupes de bois sera adapté au nombre de demandes. Toutefois, il ne sera attribué qu'une coupe par foyer et une participation de 55 € par lot sera demandée.



# Les infos municipales

## Témoignage : Non, l'informatique, pour moi, c'est pas automatique !

Bonjour, je voudrais vous faire partager mon expérience. Je pense qu'elle pourra aider certains d'entre vous.

Depuis des années, j'avais une carte de réduction pour voyager en train (mon mari était cheminot). Malheureusement, je l'ai égarée.

J'ai donc contacté le service « famille » de la SNCF pour obtenir un duplicata...

On m'a très aimablement répondu qu'ils ne pouvaient pas accéder à ma demande : « C'est à vous de faire cette démarche directement sur votre espace personnel. Vous verrez, c'est très simple ! Vous entrez votre numéro, vous cliquez sur la demande, vous insérez une photo d'identité et vous imprimez votre titre de transport...! »

Je n'ai pas d'ordinateur, pas d'imprimante non plus, bien sûr et je suis incapable d'effectuer une telle opération !

On m'a alors parlé de la MAISON FRANCE SERVICE. Située à Marguerittes, cette structure a été créée pour des gens comme moi, pour « lutter contre la fracture numérique. » Une visite (après prise de rdv) et en quelques minutes, ils avaient résolu mon problème.

« Quand vous n'avez pas un petit-fils ou une petite fille qui peut vous aider dans le domaine informatique, nous sommes là », m'a dit la charmante personne qui s'est occupée de moi.

Peut-être aimerez-vous apprendre qu'ils peuvent aussi vous aider dans tous les domaines administratifs (impôts, retraite, assurances, santé, emploi, papier d'identité...)

Signé : Une Cabriéroise soulagée !

Merci à la Maison France Service !



04 66 75 19 19



# Les infos municipales



En avant pour la côte Basque et sa belle ville de Bayonne, où vous serez logés dans une Auberge de Jeunesse au cœur de la ville dont le patrimoine et la culture sont incroyablement riches.

Dans un premier temps, vous allez découvrir le sport le plus reconnu sur la côte Basque, puisqu'une initiation au surf vous sera proposée. Prenez votre planche et venez défier les vagues et tentez de rester le plus longtemps debout !

Ensuite vous découvrirez les magnifiques plages de sable fin avec une eau aux couleurs magnifiques. Au programme baignade et jeux d'eau à gogo !

Vous pourrez aussi tester des activités sympas comme le paddle, la pirogue hawaïenne ou encore le kayak de mer, mais aussi visiter l'aquarium de Biarritz et découvrir de nombreuses variétés d'espèces aquatiques.

Vous ferez également de belles découvertes culturelles en allant visiter la grotte de Sare, la villa Arnaga, le musée basque ou encore le village d'Espelette.

Séjour au pays Basque du 10 au 15/07. L'aide financière accordée par la mairie est de 100 € par enfant domicilié sur la commune, dans la limite de 5 participants de 11 à 14 ans.



# Les infos municipales

**En cette période de sécheresse il est très important de connaître le comportement à adopter face à l'arrivée du feu.**

**Si votre propriété a été correctement débroussaillée, votre habitation reste votre meilleure protection. Restez confiné et n'évacuez que sur ordre des autorités.**

- Informez immédiatement les pompiers ( téléphonez au 112 ou 18 ) avec calme et précision.
- Fermez les bouteilles de gaz (éloignez celles qui sont à l' extérieur).
- Fermez et arrosez volets, portes, fenêtres.
- Occultez les aérations avec des linges humides.
- Enlevez les éléments combustibles (linge, mobilier PVC, tuyaux...)
- Habillez-vous avec des vêtements de coton épais couvrant toutes les parties du corps, n'utilisez surtout pas de tissus synthétiques.

## **Si vous êtes à l'extérieur**

- Ne sortez pas de votre voiture si vous êtes surpris par un front de flammes.
- Recherchez un abri en fuyant dos au feu.
- Respirez, si possible, à travers un linge humide.

**L'emploi du feu est règlementé et strictement interdit entre le 15 juin et le 15 septembre.**



## **Exposition Talents et Passions Cabriérois**

Comme chaque année, pour avancer dans la saison de l'Automne, haute en couleur, le salon

Talents et Passions Cabriérois se déroulera le week- end du  
21 et 22 Octobre 2023.

Vous pouvez d'ores et déjà démarrer vos créations et contacter la mairie si vous souhaitez participer à la réunion d'information qui se tiendra courant septembre.

A vos talents !





# FESTIVITÉS

## 14 JUILLET

**8 au 15 juillet 2023**

**Aubade des jeunes - Graine de Raseteurs - DJ - Feux d'artifice - Déjeuner au pré - Abrivado - Vin d'honneur - Concours de pétanque - Animations enfant - Taureau piscine - Holly Party**

**FOYER SOCIO-CULTUREL**

30210 - CABRIÈRES

Les Gremlins

La perdrix Cabriéroise

Walyku



# PROGRAMME

## 8 AU 12 JUILLET

Aubade des jeunes - les Gremlins

## JEUDI 13 JUILLET

18h00 : Buvette et restauration - La Perdrix Cabriéroise

19h00 : Graine de Raseteurs aux arènes, peña - Nîmes Métropole

20h00 : DJ Animation du Sud

22h45 : Feux d'artifice - Municipalité

## VENDREDI 14 JUILLET

08h30 : Déjeuner au pré avec les ânes de l'Âne Rit - Municipalité

11h00 : Abrivado - Buvette et grande paella - La Perdrix Cabriéroise

12h00 : Vin d'honneur, animation musicale et jeux pour enfants - Municipalité

14h30 : Concours de pétanque

16h00 : Animations pour enfants, jeux et ânes de l'Âne Rit

18h30 : Taureau piscine

19h00 : Buvette et restauration - La Perdrix Cabriéroise

20h00 : DJ Animation du Sud

## SAMEDI 15 JUILLET

11h00 : Abrivado

12h00 : Holly Party avec buvette et restauration - Walyku

14h00 : Concours de boules

18h00 : Buvette et restauration - Walyku

19h00 : Taureau piscine

20h00 : DJ Gex - Walyku

Les Gremlins

La perdrix Cabriéroise

Walyku



La municipalité vous offre les animations taurines, l'ambiance musicale et les jeux pour vos enfants. Rejoignez-nous pour des festivités mémorables et familiales à Cabrières !



# Les infos municipales



Mairie  
de  
Cabrières

# MARCHÉ Nocturne

JEUDI 6 JUILLET - 18H30

ANIMATION MUSICALE



PRODUITS LOCAUX - BUVETTE ANIMÉE PAR L'APE

**Des producteurs locaux à moins de 10 km de notre village !**  
Vibrez au rythme du duo musical ZAMDAM !  
Foyer socio-culturel - 30210 CABRIERES





# Les infos municipales

It's only *Rolling Stones* But I like it!

## THE RUSTY BLUES



**Samedi 26 Aout**

**Soirée Food Trucks**

**A partir de 19h30, Concert 20h30**



**Impasse Jean Moulin  
(Place de la Mairie)  
30210 CABRIERES**

Ne pas jeter sur la voie publique

# Les infos municipales

## 1ere rencontre Conseil Municipal de Jeunes

Le CMJ de Cabrières organisera le dimanche 3 septembre 2023 une rencontre avec le Conseil Municipal d'Enfants de Poulx.

Durant cette journée, nous partagerons nos idées sur les différents projets faits dans nos villages.

Nous organiserons divers ateliers sur le sport, l'environnement, la culture, etc... afin de réfléchir sur un projet commun à nos deux villages.

Et nous concluons cette journée par le verre de l'amitié.



D'ores et déjà, vous pouvez réserver votre soirée du 28 septembre 2023 car cette année nous aurons le plaisir d'accueillir à CABRIERES un artiste international.



# La vie associative



## Le dimanche 30 avril 2023, l'association Les Pensées Sauvages Nature et Cultures a organisé son éco forum : « la fête des Ressources Locales »

Cette journée placée sous le signe de la convivialité, du partage, des échanges avec des ateliers autour de l'autonomie alimentaire et énergétique a rencontré un vif succès.

Les enfants ont pu découvrir la fabrication de jus de pommes, de pâtes, faire des boutures d'arbres, et leurs parents utiliser le « rocket stove » avec la cuisson des saucisses et voir la flex-yourte.

Rythmée par les balades botaniques, les ateliers de sophrologie, massage mais également le marché des producteurs locaux et des artisans, cette journée s'est



Nous remercions, les exposants et producteurs, les participants et la mairie de Cabrières et nous nous donnons rendez-vous pour la prochaine édition de l'éco forum en 2024.



Si vous souhaitez rejoindre l'association et y adhérer ou pour plus de renseignements sur les prochains ateliers de fabrication de « rocket stoves » ou « four solaire », vous pouvez nous contacter : [lespenseessauvages30@gmail.com](mailto:lespenseessauvages30@gmail.com)



# La vie associative

## ASSOCIATION YOGAHIMSA

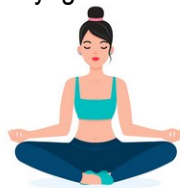


Les cours de yoga (association YogAhimsa) continuent jusqu'au 12 Août, avec des modalités un peu différentes au niveau des jours, horaires et lieu...

N'hésitez pas à vous renseigner, que ce soit pour commencer à pratiquer ou juste ponctuellement pendant l'été pour essayer et faire l'expérience du yoga.

Vous êtes les bienvenus !

Les cours reprendront ensuite mi-septembre  
(plus d'infos à la rentrée).  
Bel été à tous !



Renseignements au 06 88 55 90 30 ou [reynaud.nath@wanadoo.fr](mailto:reynaud.nath@wanadoo.fr)

## ASSOCIATION LA CIGALE



L'association LA CIGALE et ses adhérents  
vous souhaitent la bienvenue.

Nous vous invitons à venir nous rejoindre à notre club car nous passons d'agréables moments ensemble.

Nous nous réunissons tous les mercredis de 14h à 17h et nous faisons différentes activités (jeux de société, travaux manuels, partie de pétanque et des sorties) sans oublier le petit goûter à 16 h.

Nous souhaitons la bienvenue à toute personne désireuse de nous rejoindre.

# La vie associative



Il est temps de laisser place à l'été et pouvoir enfin se mettre en maillot avec notre nouveau corps de rêve. Nous rangeons nos tenues de sport dans les armoires et les ressortirons en septembre.

Mais pas de panique, si tu veux un corps svelte pour l'été prochain, rejoins- nous au Foyer Socio Culturel **de Cabrières** le : 11 septembre

**Lundi de 19h30 à 20h30 FITNESS**  
**Mardi de 19h00 à 20h00 ZUMBA**  
**Mercredi de 17H45 à 18H45 GYM DOUCE ACTIVE**  
**Mercredi de 19h00 à 20h00 PILÂTES**

Les cours se sont terminés le **28 juin** et recommenceront le **11 septembre** pour une nouvelle saison.

Nous vous rappelons que **2 séances d'essai sont offertes** et que tous les **cours sont mixtes et ouverts à tous à partir de 16 ans.**

Nous remercions tous les membres de l'association pour cette belle année intense et nous vous souhaitons un agréable été en bord de plage ou sur les hauts sommets.

Bonnes vacances à tous

Pour tous autres renseignements,  
veuillez contacter :

Mme MONTAGUT Martine : 06 88 80 39 96  
ou  
agv30cabrieres@orange.fr

Ou directement sur notre page facebook :

<https://www.facebook.com/AGVCABRIERES/>



# La vie associative

## AMICALE DES CHASSEURS « LA PERDRIX CABRIEROISE »

L'assemblée générale de l'Amicale des chasseurs s'est déroulée le 19 juin, le Président John LANG dresse un bilan positif de la dernière saison et remercie tous les bénévoles et participants aux nombreuses manifestations organisées par l'association.

Il rappelle la nécessité de respecter les consignes de sécurité notamment lors des battues aux sangliers.

L'ouverture de la chasse au gros gibier est fixée au 15 août.

Toutefois, en prévention des dégâts aux cultures causés par les sangliers, les tirs individuels d'affût et d'approche sont autorisés par arrêté préfectoral sur notre territoire du 01 juin au 14 août 2023.

L'amicale des chasseurs est également autorisée à organiser si nécessaire des battues anticipées durant cette même période.

L'ouverture générale petit gibier est fixée au dimanche 10 septembre.

A l'issue de l'assemblée générale, le conseil d'administration s'est réuni pour procéder à la nouvelle composition du bureau suite à la démission de John LANG de son mandat de président.

Le nouveau bureau :

Président	Jean-Marie ALTIER
Vice-président	Constantin PASERO
Secrétaire	John LANG
Secrétaire adjoint	Stéphan POUGET
Trésorier	Hervé BOUNIOL
Responsable gros gibier	Jacky GRILLI
Responsable petit gibier	Nicolas COTS



Autres membres : Éric BOURGUIGNON nouvellement élu - Patrice DAYON – Guillaume GIL et Jean TERRONE.

L'Amicale vous donne rendez-vous pour la fête les 13 et 14 Juillet :  
Buvettes – Grillades et PAELLA sur réservation le 14 juillet au 06 69 57 95 34.

Venez nombreux

# Divers

**BARDELLINI CLAUDINE**  
136 RUE DES PINS - 30210 - CABRIERES  
RDV 06 10 03 10 39 OU A DISTANCE SUR PHOTO



**THERAPEUTE EN SOINS ENERGETIQUES**  
**MAGNÉTISME - REIKI - RADIESTHESIE**  
**MICRO MASSAGE CRANIEN**  
*CES SOINS NE SE SUBSTITUENT PAS À UN TRAITEMENT MÉDICAL*

Siret : 39147474900069

Entreprise Paysagiste



Aux Sources Du Jardin

SARL de Famille

- Arrosage Automatique
- Création et Entretien de Jardin
- Entretien d'Olivette
- Débroussaillage

✉ [auxsourcesdujardin@gmail.com](mailto:auxsourcesdujardin@gmail.com)

☎ 07 81 83 66 70 ☎ 07 82 11 10 57

# Divers



**Peggy  
VIDAL**

**Conseiller en immobilier**



 **06 27 08 32 14**

 **peggy.vidal@idafrance.fr**  
**Cabrières (30)**

**io**  
iad

**iafrance.fr**

Vous avez un projet immobilier ?  
N'hésitez pas à me contacter pour en discuter.  
Professionnalisme, proximité, réactivité pour répondre au mieux à vos attentes.  
Une approche humaine et bienveillante à votre service.  
Le petit plus chez IAD : Avis de valeur gratuit sans engagement.

## Association YogAhimsa

Je vous propose : des séances de réflexologie plantaire  
(45 mn à une heure) pour un moment de détente, de bien-être...

Mais aussi pour apaiser tous les petits maux du quotidien liés au stress, aux tensions, au manque de repos...

Egalement des séances de massage AMMA assis (30 mn ), technique d'acupression sur tout l'arrière du corps (tête, nuque, dos, jambes ) qui permet de relâcher les tensions et de faire circuler l'énergie vitale dans le corps.

Des séances de massage ayurvédique des pieds (30 mn) massage vivifiant et stimulant qui permet un meilleur ancrage et une amélioration de la posture.

Je poursuis mes formations en massage pour vous offrir bientôt une palette plus large...

N'hésitez pas à vous renseigner **06 88 55 90 30**

Bel été à tous !



# Délibérations du Conseil Municipal

## SEANCE DU 28 JUIN 2023

### 2023-06-20 : DECISION MODIFICATIVE N°1

<u>Tableau récapitulatif</u>	<b>Budgété avant DM</b>	<b>Diminution de crédits</b>	<b>Augmentation de crédits</b>	<b>Budget après DM</b>
Total général des dépenses d'investissement (1)	876 904.22 €	- 5 000.00 €	5 000.00 €	876 904.22 €
Total général des recettes d'investissement (1)	876 904.22 €	0.00 €	0.00 €	876 904.22 €
Total général des dépenses de fonctionnement (1)	1 217 249.00 €	- 9 000.00 €	9 000,00 €	1 217 249.00 €
Total général des recettes de fonctionnement (1)	1 217 249.00 €	0.00 €	0,00 €	1 217 249.00 €

**Adopté à l'unanimité.**

### 2023-06-21 : COMPTE DE GESTION 2022

Le compte de gestion, arrêté par le Percepteur, est identique au compte administratif.

**Adopté à l'unanimité.**

### 2023-06-22 : COMPTE ADMINISTRATIF 2022

La parole est donnée à Monsieur Didier JOUVION, Conseiller Municipal. Monsieur le Maire sort de la salle. Les comptes administratifs de la commune s'établissent comme suit :

Dépenses de fonctionnement : 938 005.56 €

Recettes de fonctionnement : 1 176 526.86 €

Dépenses d'investissement : 689 984.96 €

Recettes d'investissement : 806 032.98 €

Soit un résultat avec les résultats reportés et les restes à réaliser 2022 de :

Fonctionnement : 765 018.44 €

Investissement : - 503 855.90 €

**Adopté à l'unanimité.**

### 2023-06-23 : AFFECTATION DU RESULTAT ANNEE 2022

Le Conseil Municipal décide que l'excédent de fonctionnement de 2022, à savoir 765 018.44 € est affecté en 2023 comme suit :

Investissement : 505 000 €

Report en fonctionnement : 260 018.44 €

**Adopté à l'unanimité.**

# Délibérations du Conseil Municipal

## SEANCE DU 28 JUN 2023

### 2023-06-24 : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION MAMINOU

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il était prévu d'organiser des animations lors du premier anniversaire de l'ouverture de la bibliothèque municipale le 13 mai 2023. L'association Maminou a proposé des lectures pour les enfants et pour les adultes. Par conséquent, il propose au Conseil Municipal de verser une subvention de 250 € à l'association pour l'organisation de ces animations.

**Adopté à l'unanimité.**

### 2023-06-25 : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION LES PENSEES SAUVAGES

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de l'Association « Les Pensées Sauvages Nature et Culture » de la commune de Cabrières sollicitant une subvention pour l'organisation d'une journée « La fête des ressources locales » qui a eu lieu le 30 avril 2023. Le Conseil Municipal accorde une subvention exceptionnelle d'un montant de 500 €.

**Adopté à l'unanimité.**

### 2023-06-26 : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION WALYKU

L'Association « Walyku » de la commune de Cabrières sollicite une subvention pour l'organisation de la fête de la musique qui a eu lieu le 24 juin 2023. Le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention exceptionnelle de 500 €.

**Adopté à l'unanimité.**

### 2023-06-27 : MODIFICATION TARIFS REGIE PERISCOLAIRE/PORTAGE ADULTE

Considérant qu'il est nécessaire d'actualiser les tarifs des prestations de la périscolarité, Monsieur le Maire propose cette nouvelle tarification à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2023 :

PRESTATIONS	Tarif unique	Tarif quotient < 800	Tarif quotient ≥ 800
Repas adulte emporté	5,70 €		
Repas adulte livré	6,50 €		
Garderie matin		0,65 €	0,70 €
Garderie soir		0,85 €	0,90 €
Etudes surveillées	1.10 €		
Repas enfant scolarisé		4,60 €	4,70 €
Garderie midi pour les enfants allergiques	12 € par mois		
Pénalité pour non-inscription à la cantine	10 €/fois		
Dépassement horaire garderie, à savoir 18h30	10 € par heure		
<b>toute heure entamée est due.</b>			

**Adopté à l'unanimité**



# Délibérations du Conseil Municipal

## SEANCE DU 28 JUIN 2023

### 2023-06-28 : MODIFICATION D'UNE REGIE D'AVANCES ET DE RECETTES « LOCATION FOYER SOCIO CULTUREL - COUPES DE BOIS - PHOTOCOPIES » POUR INTEGRATION DE- PENSES ET RECETTES « CANNE A EAU »

Le Conseil Municipal décide de réactualiser les modalités de fonctionnement de la régie d'avances et de recettes « Location Foyer socio culturel – coupes de bois – photocopies », à compter du 1er juillet 2023.

La régie se nommera : LOCATION FOYER SOCIO CULTUREL – COUPES DE BOIS – PHOTOCOPIES – CANNE A EAU et elle permettra d'encaisser, entre autres, les chèques de caution du prêt de la clé de la canne à eau aux agriculteurs, éleveurs.

**Adopté à l'unanimité.**

### 2023-06-29 : MODIFICATION TARIFS REGIE « LOCATION FOYER SOCIO CULTUREL – COUPES DE BOIS – PHOTOCOPIES – CANNE A EAU »

Considérant qu'il est nécessaire d'actualiser les tarifs, Monsieur le Maire propose cette nouvelle tarification à partir du 1er juillet 2023 :

#### **Foyer socioculturel :**

- Location du Foyer socio culturel : 800 €
- Caution encaissée si dégradation : 1000 €
- Nettoyage de la salle si non effectué par le locataire : 300 €
- Montant des dégradations établi sur devis
- Caution prêt de tables et chaises : 150 €
- Arrhes à la réservation de la salle : 200 €
- Location du Foyer socio culturel par les associations ne comptant pas 10 membres qui habitent sur la commune, les associations à but lucratif ou pour toute activité lucrative pour son organisateur :
  - 10 € par séance d'utilisation pour la petite salle ou le hall
  - 20 € par séance d'utilisation pour la grande salle.

#### **Coupes de bois :**

- Coupe de bois : 55 €
- Caution encaissée si coupes non règlementaires : 50 €

**Photocopies :** 0.25 € la photocopie

#### **Prêt clé canne à eau :**

- Caution encaissée si perte de la clé : 200 €

Monsieur le Maire informe l'Assemblée, que compte tenu de la modification de la régie, il est nécessaire de mettre à jour le règlement d'utilisation et de prêt du Foyer Socio Culturel.

**Adopté à l'unanimité.**

# Délibérations du Conseil Municipal

## SEANCE DU 28 JUIN 2023

### 2023-06-30 : ADOPTION DU REGLEMENT D'UTILISATION ET DU PRET DE LA CLE DE LA CANNE A EAU

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que, compte tenu de la modification de la régie « Location Foyer socio culturel, coupe de bois, photocopies, canne à eau », pour y intégrer la gestion du prêt de la canne à eau, il est nécessaire d'établir un règlement pour les utilisateurs de ce service. Monsieur le Maire propose à l'Assemblée délibérante d'adopter ce règlement qui sera signé par les utilisateurs de la canne à eau, à savoir les agriculteurs, éleveurs et la société de chasse exclusivement.

**Adopté à l'unanimité.**

### 2023-06-31 : MODIFICATION TARIF DROIT DE PLACE AU 01/09/2023

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'actualiser le tarif du droit de place, actuellement d'un montant de 5 € à 6.50 €.

**Adopté à l'unanimité.**

### 2023-06-32 : LES FRANCAS – CONVENTION POUR LA PARTICIPATION DES ENFANTS DE CABRIERES AU CENTRE DE LOISIRS EDUCATIF DE POULX 2023-2024

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que les habitants de Cabrières qui le souhaitent peuvent inscrire leurs enfants au centre de loisirs le mercredi à Poulx au même tarif que les enfants poulxois. Le Conseil Municipal de Poulx étant d'accord pour accueillir des enfants de notre commune et l'association "Les Francas du Gard" étant à l'origine de l'organisation et de la gestion administrative de ce centre, le Maire informe le Conseil de la nécessité de signer une convention pour l'année scolaire 2023-2024. La commune contribuera à hauteur de 8 € par enfant et par jour.

**Adopté à l'unanimité.**

### 2023-06-33 : LES FRANCAS – CONVENTION POUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES PERISCOLAIRES DU 01/09/2023 AU 05/07/2024

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que pour l'année scolaire 2023/2024, il est nécessaire de signer une convention avec l'association "Les Francas du Gard" pour la mise en œuvre des activités périscolaires.

La commune assure la facturation aux familles, perçoit les participations des familles et les éventuelles prestations de la CAF. Les Francas du Gard, pour leur part, organisent et accompagnent pédagogiquement le centre de loisir éducatif périscolaire et assurent le suivi du personnel qu'ils salarient pour le centre et s'occupent des achats inhérents à l'activité.

La contribution financière pour la commune est estimée à 38 360 €. Après déduction des prestations versées par la CAF, le coût pour la commune peut être réduit à 18 360 €.

**Adopté à l'unanimité.**

# ***Délibérations du Conseil Municipal***

## **SEANCE DU 28 JUIN 2023**

### **2023-06-34 : AUTORISATION D'ENGAGER UNE ACTION EN REFERE POUR UNE EXPERTISE DU FOYER SOCIO CULTUREL**

Monsieur le Maire expose la nécessité pour la commune de saisir le juge des référés du Tribunal administratif de Nîmes à l'effet d'obtenir une expertise du Foyer socio culturel suite à des fissures survenues sur le bâtiment. La commune sera représentée par la SCP Margall-D'Albenas.

**Adopté à l'unanimité.**

### **2023-06-35 : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE MOYENS POUR L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DE L'EHPAD PAR LE SERVICE TECHNIQUE COMMUNAL**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la convention de mise à disposition de moyens (véhicule, débroussailleuse, tondeuse, etc...) pour l'entretien des espaces verts de l'EHPAD « Les Caprésianes » par le service technique communal doit être renouvelée en 2023.

**Adopté à l'unanimité.**

### **2023-06-36 : ADOPTION DE LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE ET COMPTABLE M57 AU 1ER JANVIER 2024**

En application de l'article 106 III de la loi n °2015-9941 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe), les collectivités territoriales et leurs établissements publics peuvent, par délibération de l'Assemblée délibérante, choisir d'adopter le cadre fixant les règles budgétaires et comptables M57 applicables aux métropoles.

**Adopté à l'unanimité.**

### **2023-06-37 : DESAFFECTATION ET DECLASSEMENT DE 11 M2 DU DOMAINE PUBLIC EN VUE DE SA CESSION**

Un Toit pour Tous, propriétaire de la parcelle E 256, a besoin d'aménager une rampe pour les personnes à mobilité réduite pour son projet de construction de logements sociaux autorisé par le PC 03005718N°0013.

Considérant que cet aménagement représente 11 m2 situé sur le domaine public, il est nécessaire de constater la désaffectation et procéder au déclassement de ces 11 m2 afin de les incorporer dans le domaine privé de la Commune en vue d'une cession à Un toit pour tous.

**Adopté à l'unanimité.**

# Délibérations du Conseil Municipal

## SEANCE DU 28 JUIN 2023

### 2023-06-38 : CESSION DE 11 M2 DU DOMAINE PRIVE PLACE DU CATALAN A UN TOIT POUR TOUS

Le Conseil Municipal décide de procéder, au profit d'Un toit pour Tous, à la vente à l'euro symbolique, de 11m2 du domaine privé de la commune, et autorise le Maire à signer l'acte de vente. Les frais de notaire nécessaires à l'établissement de l'acte sont à la charge d'Un Toit pour Tous.

**Adopté à l'unanimité.**

### 2023-06-39 : ESCAL - CONVENTION SEJOURS ETE 2023 POUR LES JEUNES COLLEGIENS ET LYCEENS DE MOINS DE 18 ANS

Dans le cadre de la Convention l'ESCALE des Habitants, signée par les villes de Bezouze, Cabrières, Lédenon, Marguerittes, Saint-Gervasy et l'ESCAL, pour la période 2022-2025, le centre social propose 2 séjours été à destination des ados. La commune participe à hauteur de 100 €/enfant, pour 5 enfants.

**Adopté à l'unanimité**

### 2023-06-40 : APPROBATION COMPTE-RENDU ANNUEL SPL AGATE AU 31 DECEMBRE 2022

*Didier JOUVION ne prend pas part à la délibération.*

La Société Publique Locale AGATE a établi un compte-rendu d'activités concernant le mandat pour procéder au nom de la commune et pour son compte aux études nécessaires et à la réalisation de la construction du Foyer Socio Culturel.

Ce rapport vise à présenter à la commune une description de l'avancement des opérations, afin de lui permettre de connaître les conditions physiques et financières au cours de l'année 2022 écoulée. L'année 2022 a été dédiée au traitement du litige avec l'entreprise de gros œuvre.

**Adopté à l'unanimité**

### 2023-06-41 : CONVENTION DE DON D'UN DRAPEAU ASSOCIATIF APPARTENANT AU SOUVENIR FRANÇAIS

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que l'association « Le souvenir français » a proposé au Conseil Municipal des Jeunes de créer un drapeau et de le soumettre au choix des élèves de l'école de Cabrières.

Ce drapeau sera installé dans un lieu solennel de l'établissement et sera porté par les enfants lors des cérémonies commémoratives.

Le « souvenir français » fera réaliser le drapeau créé et choisi par les écoliers et le remettra à l'école.

**Adopté à l'unanimité**

# **Délibérations du Conseil Municipal**

## **SEANCE DU 28 JUIN 2023**

### **2023-06-42 : APPROBATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME**

Vu les avis favorables de toutes les personnes publiques associées ; vu l'arrêté du Maire en date du 25/03/2023, portant organisation de l'enquête publique ; vu le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur, le Conseil Municipal décide d'approuver la révision générale de son Plan Local d'Urbanisme.

**Adopté à l'unanimité**

### **2023-06-43 : FESTIVAL DE JAZZ 2023 – MISE A DISPOSITION DE LOCAUX A TITRE GRATUIT**

Dans le cadre du Festival de Jazz 2023 organisé par Nîmes Métropole, la commune accueillera un spectacle le 28/09/2023. A ce titre, le Conseil Municipal accorde la mise à disposition du Foyer Socio Culturel à titre gratuit.

**Adopté à l'unanimité**

### **2023-06-44 : SYNDICAT MIXTE DES GORGES DU GARDON – TRAVAUX DE DEBROUSSAILLAGE DANS LE CADRE DU LIFE TERRA MUSIVA**

Lancé en janvier 2022, le projet européen LIFE Terra Musiva (« terre de mosaïque ») vise à renforcer la préservation de la biodiversité des sites Natura 2000 des garrigues gardoises dont le Syndicat mixte assure la gestion. LIFE Terra Musiva prévoit ainsi la réalisation de travaux, menés en complément du travail conduit avec les éleveurs. Outre leur impact positif sur la biodiversité, ces travaux participent au maintien de l'activité pastorale, à la qualité paysagère ainsi qu'à la lutte contre les incendies. La commune de Cabrières a été sollicitée en ce sens par le Syndicat mixte des gorges du Gardon pour la réalisation de travaux de débroussaillage sur 14 ha 83 a 50 a en 2023. Ces travaux seront intégralement pris en charge financièrement par le Syndicat mixte et le LIFE Terra Musiva.

**Adopté à l'unanimité**

### **2023-06-45 : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES**

L'Association « Les Parents d'élèves » de la commune de Cabrières sollicite une subvention pour l'organisation de la fête de l'école qui a eu lieu le 30 juin 2023. Le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention exceptionnelle de 350 €.

**Adopté à l'unanimité**

\*\*\*\*\*

# **Délibérations du Conseil Municipal**

## **COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES DEPUIS LE DERNIER CONSEIL DU 29/03/2023 :**

### **DM-2023-01 : MAPA – ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE POUR LA FOURNITURE ET LIVRAISON DE REPAS EN LIAISON FROIDE POUR LA CANTINE SCOLAIRE – AVENANT N°2**

Considérant le contexte inflationniste actuel sur les denrées alimentaires, l'augmentation des frais de personnel liés à l'augmentation du SMIC, le caractère imprévisible de ces augmentations de coût pour Sud Est traiteur, le titulaire du marché, il est nécessaire de préserver l'équilibre économique de l'accord-cadre et de convenir de modalités d'adaptation temporaire.

A partir du 1er avril 2023, l'accord-cadre à bons de commande est modifié temporairement jusqu'au 07/07/2023. Les menus comporteront 4 composantes au lieu de 5. Toutes les composantes seront biologiques comme prévu dans l'accord-cadre.

### **DM-2023-02 : ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF AU FAUCHAGE DES CHEMINS**

Considérant qu'une analyse des candidatures et des offres a été effectuée en prenant en compte les critères de choix indiqués dans le document unique « marché à procédure adaptée passé en application de l'article R.2123-1 du code de la commande publique » et que le candidat classé en première position n'a pas pu fournir les documents administratifs exigés pour obtenir le marché, il a été décidé d'attribuer le marché à l'entreprise classée deuxième la SARL GUEIFFIER sise 137 chemin de Céserac à Montfrin pour un montant de 6 896.88 € TTC par an.

Le marché est conclu pour une durée de trois ans, à compter du 02/05/2023.

# Délibérations du Conseil Municipal

## **DM-2023-03 : ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF AUX TRAVAUX DE CREATION D'UNE AIRE DE JEUX – QUARTIER DU MOULIN A VENT**

Considérant qu'au regard des critères de sélection des offres et au vu de l'analyse des offres, la proposition d'EIFFAGE ROUTE GRAND SUD constitue l'offre économiquement et techniquement la plus avantageuse, il est décidé de contractualiser le marché avec l'entreprise pour un montant de 409 208.58 € HT, soit 491 050.30 € TTC.

## **DM-2023-04 : ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF AUX TRAVAUX DE CREATION D'UNE ZONE COUPE-FEU ET DEBROUSSAILLAGE LE LONG DE CHEMINS**

Considérant le projet de création d'une zone coupe-feu au nord du village et de débroussaillage le long de chemins communaux afin de prévenir les feux de forêt, une consultation a été effectuée. Il a été décidé d'attribuer le marché à l'entreprise SARL GUEIFFIER à Montfrin pour un montant de 8 170 € HT soit 9 804 € TTC pour la tranche ferme (création de la zone coupe-feu) et 6 110 € HT soit 7 332 € TTC pour la tranche optionnelle 1 (débroussaillage le long des chemins).

\*\*\*\*\*



✉ Impasse Jean Moulin

☎ 04 30 06 52 22

@ contact@mairiecabrieres.fr

Facebook.com/MairiedeCabrieres

www.mairiecabrieres.fr

En cas d'urgence  
Astreintes Mairie 06 23 00 15 23  
A partir de 17 h 00 en semaine  
Week-end et jours fériés